Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260112-D2026001B-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 12 JANVIER 2026

Date de Convocation : 06/01/2026

Mise en ligne le 13/01/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 24
Présents : 20
Votants : 21
Quorum : 13

L'an deux mille vingt six
Le lundi 12 janvier à 20 heures 30 minutes

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Thierry RESTIF, Maire

PRESENTS : M. RESTIF, Mme PÉRON, M. BLANDIN, Mme ROLLAND, M. LUGAND, Mme RUPIN, M. AUBRÉE, Mme THÉBAULT, M. AUBIN, Mme BLANCHARD, M. BOUÉ, M. BRÉAL, M. CARRÉ, Mme DELONGLÉE, Mme FERRÉ, M. GUIBERT, Mme LEGRAND, Mme MONHAROUL, Mme PEZON, Mme PORAS

EXCUSÉS : M. LE VERGER, M. DESMOTS, M. DOUARD, M. LECELLIER

POUVOIR : M. LE VERGER donne pouvoir à M. AUBRÉE

SECRÉTAIRE : Mme RUPIN est nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil municipal reconnaissent que les convocations ont été régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.

2026-001 – Finances locales – Budget Les Hameaux de la Gérardais 2025 – Décision budgétaire modificative n°1

Madame PÉRON, adjointe en charge des finances, présente le rapport suivant :

Rapport :

Le contenu du budget primitif peut faire l'objet, en cours d'année, de modifications visant à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières successives et aux besoins effectifs de crédits ; aussi, l'assemblée peut-elle être appelée, chaque année, à voter une ou plusieurs décisions modificatives.

Considérant qu'il est nécessaire de réajuster certains crédits en raison des opérations de stock, il est souhaitable de modifier le budget primitif. En conséquence, il est proposé à l'assemblée les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			**RECETTES**		
			Art 7015 F 020	Ventes de terrains	-45 982
			Art 71355 F 01	Constatation du stock	45 982
TOTAL		**0**	**TOTAL**		**0**

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 035-213502396-20260112-D2026001B-DE

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			**RECETTES**		
Art 3555 F 01	Constatation du stock	45 982	Art 1641 F 01	Emprunt	45 982
TOTAL		**45 982**	**TOTAL**		**45 982**

Ceci exposé,

Le conseil municipal après en avoir discuté et délibéré, par vote à l'unanimité des suffrages exprimés :

Valide la décision modificative n°1 du budget Les Hameaux de la Gérardais 2025 telle qu'énoncée ci-dessus

Charge M. Le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire

Thierry RESTIF

MAIRIE de RETIERS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ille-et-Vilaine

La secrétaire de séance

Véronique RUPIN